Campus Condorcet
93300 AUBERVILLIERS
contact@fabrique-territoires-sante.org

www.fabrique-territoires-sante.org

Siret — 537 674 707 00048

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT ANNUEL

2024

Rapport d'activité 2024

Favoriser la qualité des projets territoriaux de santé menés sur les territoires, avec une attention particulière aux Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et territoires ruraux

En 2024, la Fabrique a centré ses réflexions sur la capacité des démarches de coordination territoriale de santé à contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, notamment dans les quartiers relevant de la politique de la ville, et à « insuffler » de la santé dans l'ensemble des politiques publiques. Cette question a constitué le fil conducteur de l'année.

Cette réflexion a été nourrie par les résultats de l'enquête menée en 2023 sur le déploiement des démarches territoriales de santé. Présentée en 2024, l'enquête a permis de partager et de discuter ses résultats lors d'ateliers réunissant des coordinatrices de démarches ASV, CLS et CLSM. Il en ressort notamment que, concernant les échelles territoriales – quartier prioritaire pour l'ASV, commune ou intercommunalité pour le CLS, intercommunalité en lien avec le secteur de psychiatrie pour les CLSM – les stratégies doivent encore être affinées. Il appartient à toutes les parties prenantes d'examiner la cohérence entre le territoire administratif et celui vécu par les habitant·es, afin de construire une coopération plus adaptée aux parcours locaux de santé. Ce sont les interrogations que nous avons portées fin novembre lors de la journée d'étude *« ASV, CLS, CLSM … : quelles (bonnes) échelles territoriales pour la gouvernance et la coordination des démarches de santé ?* », organisée en partenariat avec la ville et la Métropole de Nantes.

Parallèlement, l'élaboration du Dossier Ressources consacré à la « *Santé des femmes et inégalités sociales et territoriales de santé : Quelles actions et quelles approches sur les territoires ?* » a permis de favoriser le partage des expériences, des interrogations et des analyses entre « fabricant·es » de dynamiques de santé. Ce dossier s'est construit à partir d'entretiens individuels et collectifs, d'un groupe de travail inter-acteurs, d'une analyse documentaire et d'un webinaire destiné à enrichir la réflexion sur cette thématique.

Ce dossier s'inscrit dans la continuité des travaux de la Fabrique des deux dernières années - sur les discriminations (Cf. Dossier ressources 2022 – « Discriminations et santé ») et sur l'accès aux soins (Cf. Dossier ressources 2023 – « Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins »). Ce nouveau dossier interroge la prise en compte dans les territoires de la problématique de la santé et du bien-être des femmes, par les dynamiques territoriales de santé, en lien avec la politique de la ville et les autres politiques publiques locales.

Outre les interviews et temps d'échanges avec des professionnel·les et des porteur·euses de projet, un webinaire « Santé des femmes et inégalités sociales et territoriales de santé » - avec la chercheuse Caroline de Pauw - puis un podcast ont permis de créer une dynamique partenariale autour de cette thématique majeure. Les « remontées » de terrain que représentent les contributions montrent le rôle d'observatoire et d'alerte des dispositifs territoriaux : « *Nous avons été informés par l'atelier santé ville de notre territoire sur la thématique de la précarité menstruelle. … et nous avons saisi une association locale spécialisée en santé des femmes pour l'élaboration du projet.* », comme le souligne une Inspir'action.

L'année 2024 a également permis à Fabrique Territoires Santé, par ses différents engagements, de renforcer sa mission de ressources et de force de propositions. Elle a participé aux travaux du Conseil national des Villes et de la Commission participation citoyenne – et y a porté la place de la santé dans la politique de la ville - ou a été auditionnée dans le cadre du programme national Petites villes de demain concernant les politiques de santé.

Enfin, 2024 a permis de poursuivre la réflexion sur les singularités de la question de la santé en milieu rural via le prolongement de l'action visant à favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural et à sensibiliser et « outiller » les élu·es locaux et les professionnel·les. 3 fiches thématiques ont complété le livret élaboré en 2023 (5 fiches) et deux rencontres régionales ont été organisées, à la Gresle (42) et à Saverne (67), deux territoires « couverts » par des dispositifs soutenus par l'ANCT : le programme « Petites villes de demain » pour la communauté de communes de Charlieu Belmont (42), et le Contrat de ville pour la commune de Saverne.

Ainsi, tout en poursuivant la capitalisation des apports des démarches territoriales de santé, Fabrique Territoires Santé a continué à tisser des liens, rassembler les énergies et répondre au besoin de partage d'expériences et de renforcement des connaissances. Elle met en place différents moyens pour favoriser ce maillage, tels que des temps de rencontres, la participation à des journées d'échanges, à des sessions de formation, ou encore la diffusion d'informations via son site internet, les réseaux sociaux et une newsletter mensuelle. Fabrique Territoires Santé est une ressource pour la territorialisation des politiques publiques de santé.

Fabrique Territoires Santé est financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale de la Santé.

Cinq axes de travail ont été poursuivis en 2024 :

- Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé et qualifier les acteur·rices
- Faire remonter des connaissances et valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation
- Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé
- Participer à des groupes et instances de travail
- Favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural

Table des matières

Favoriser la qualité des projets territoriaux de santé menés sur les territoires, avec une attention particulière aux Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et territoires ruraux *3*

I. Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé – ASV, CLS et CLSM - et qualifier les acteur·rices *6*

1.1. Développer un réseau national **6**

Une rencontre nationale **6**

Un webinaire **8**

1.2. Conforter notre réseau sur les territoires **9**

1.3. Qualifier les acteur·rices **2**

II. Faire remonter des connaissances et valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation *4*

2.1. Poursuivre la capitalisation écrite **4**

Dossier ressources : La santé des femmes 4

2.2. Consolider la démarche de capitalisation **4**

Livrables ..... **Erreur ! Signet non défini.**

2.3. Mener des enquêtes exploratoires **5**

III. Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé *7*

3.1. Répondre aux sollicitations **7**

3.2. Assurer et diffuser une veille documentaire et évènementielle **8**

3.3. Développer les moyens de communication de l'association **8**

IV. Participation à des groupes et instances de travail *10*

V. Favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural (voir plus haut) *12*

VI. Vie associative *13*

I. Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé – ASV, CLS et CLSM - et qualifier les acteur·rices

1.1. Développer un réseau national

> Une Journée d'étude

Fabrique Territoires Santé a organisé une rencontre nationale le 28 novembre 2024 à Nantes, consacrée à la territorialisation des politiques de santé.

« *« ASV, CLS, CLSM… : quelles (bonnes) échelles territoriales pour la gouvernance et la coordination des démarches de santé ?* » – Pôle associatif / Salon Maudit à Nantes.

« Le déploiement des démarches territoriales de santé observé ces dernières années a souvent été accompagné d'une extension géographique de leur champ d'intervention, passant de la commune à l'intercommunalité.

C'est la perspective de mutualisation des ressources et de recherche de l'échelle la plus pertinente et efficace pour agir sur les déterminants de la santé - tels que le logement, le développement économique, l'alimentation ou encore la qualité de l'air et la pollution sonore – qui a guidé cette évolution. Aujourd'hui, la signature des nouveaux CLS s'opère directement à l'échelle des intercommunalités alors que les plus anciens, initiés par des communes, s'appuient sur leur expérience communale pour s'étendre à d'autres communes. Cependant, ce changement d'échelle entraîne également une modification dans la gouvernance et dans la coordination de ces projets locaux de santé. La capacité à animer des réseaux d'acteurs toujours plus larges et nombreux est ainsi posée par les coordinations : quel est le sens du terme « local » lorsque l'on parle d'un territoire de plus de 100 communes, de plus de 100 000 habitant·es, ou qui suppose plus de deux heures de transport pour être traversé ? Quelles dimensions du territoire sont prises en compte ? Comment sont motivés les choix de l'échelle de gouvernance de ces démarches (choix politique, historique, s'appuyant sur les notions de bassin de vie, de bassin de santé…) ?

En termes de gouvernance, comment engager un projet de territoire global comme la santé à l'échelle communautaire ? Quelle « capacité politique » à décider, à mobiliser l'ensemble des services pour une approche transversale de la santé ? quelle capacité à défendre « la santé dans toutes les politiques publiques » ? Pour aborder ces questions, nous vous proposons un moment de rencontre et d'échanges afin de discuter des rôles, enjeux, atouts et limites des coordinations actuelles.»

Pour y réfléchir collectivement, la journée d'étude a réuni divers acteur·rices (collectivités, ARS, associations, universitaires) pour discuter des échelles territoriales « idéales » en matière de gouvernance et coordination des démarches de santé et s'est interrogée sur les impacts de l'élargissement géographique des démarches territoriales de santé, notamment en termes de pilotage et de cohérence des actions. L'objectif était d'identifier les échelles d'intervention les plus pertinentes pour maximiser l'efficacité des démarches en santé qui visent la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé tout en renforçant la participation citoyenne et la cohérence des politiques locales. Plus de 90 personnes ont participé à la journée.

Une plénière et une table ronde ont donné la parole à des élus locaux, des chercheurs, des agents de collectivités. Les interventions et les échanges ont mis en avant que :

- Le territoire, initialement présenté comme une alternative à la technocratie, est un lieu où les besoins sont identifiés et les actions mises en œuvre. Cependant, il est crucial d'éviter une « dictature du projet » qui risquerait de détourner les politiques de santé de leur essence même. Le territoire se construit à travers l'interaction des acteur·rices, et il est nécessaire d'y élaborer un consensus autour de valeurs communes, plutôt qu'un simple compromis, pour structurer une politique orientée vers les besoins des habitants.
- Concernant la santé, il est important de rappeler que si toutes les politiques publiques n'ont pas de territoire (par exemple, l'Éducation nationale qui relève d'une politique régalienne), celles ayant un impact direct sur la santé n'obéissent pas toujours aux mêmes logiques de gouvernance. Cela soulève la question cruciale de leur coordination pour en maximiser l'efficacité.
- Bien que le local et la proximité soient souvent valorisés, les pratiques politiques actuelles, notamment en matière de santé et de gestion urbaine, tendent à agrandir les territoires. Cette évolution génère une tension entre la signature collective de contrats et le maintien d'un territoire de proximité, nécessaire à une démocratie citoyenne.
- Enfin, la participation des habitant.es doit rester au cœur des réflexions, même si elle est déjà présente dans les pratiques. Leurs paroles sur la santé, bien qu'hétérogènes, sont essentielles pour construire des politiques adaptées et inclusives.

La journée a révélé qu'il n'y a pas une seule et unique bonne échelle territoriale mais bien des territoires ou espaces d'actions pertinents. La question des échelles est inséparable de celle des territoires. L'enjeu est de construire des espaces d'actions souples, basés sur des valeurs partagées, et de garantir une participation citoyenne réelle pour répondre aux besoins locaux de manière efficace et équitable.

Participation

119 inscrit·es et 90 participant·es
Parmi les inscrit·es, 80%interviennent dans un territoire comprenant au moins un QPV

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation a été adressé aux participant·es. Au vu du faible nombre de répondant·es (13 % de taux de réponse), les résultats, certes très flatteurs, sont à considérer avec modestie !

- Appréciation générale

100 % des répondant·es sont satisfait·es ou très satisfait·es (72,7 % très satisfait·es) du contenu de la journée et 82 % estiment que la rencontre a permis de nourrir leurs réflexions et que les apports leur seront très utiles (18 %, utiles) dans leur exercice professionnel ou militant.
Parmi les commentaires : « *Prise de recul salutaire sur la politique santé du territoire ; Restitution d'expériences concrètes, de difficultés d'actions, voire de tensions dans les objectifs suivis ; Pouvoir se référer à des expériences.* »

- Organisation

91 % des répondant·es se disent très satisfaits et 8 % satisfait·es des conditions d'organisation

- Mise en réseau des acteur·rices

91 % des répondant·es disent s'être inscrit·es à la journée d'étude dans cet objectif. Et ils sont 60 % à se dire satisfait·es et 40 % très satisfaites.

Parmi les commentaires : *Présentation des intervenant·es et situation de dialogues entre participant·es ; J'ai pu rencontrer d'autres coordonnateur·rices ; J'ai particulièrement apprécié le croisement des expériences et réflexions de territoires très différents.*

Livrables

Synthèse de la journée https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2025/03/Synthese-de-la-Journee-VF-2-1.pdf

> Un webinaire

« **La coordination des démarches territoriales de santé** » - 13 mars 2025

Les démarches territoriales constituent aujourd'hui la méthode d'intervention privilégiée de nombreuses politiques publiques locales, au plus près des populations, de leurs besoins et des ressources du territoire. Dans le domaine de la santé, elles sont notamment incarnées par les Contrats locaux de santé (CLS), les Ateliers santé ville (ASV), et les Conseils locaux de santé mentale (CLSM).

La crise sanitaire a profondément mis en lumière le besoin d'animation et d'articulation intersectorielle que ces démarches peuvent assumer. Pour les conduire, les démarches territoriales de santé nécessitent d'être coordonnées, c'est même une de leur raison d'être !

Ces enjeux et réflexions ont été soulevés dans le Dossier ressources « **Les coordinations des démarches territoriales de santé, ASV, CLS, CLSM** ». Nous vous invitons à les poursuivre lors d'une présentation du Dossier ressources et de l'enquête sur le déploiement des démarches ASV et CLS (2023), suivie d'une table-ronde qui permettra de croiser différents contextes (milieu rural/urbain, portage communal/intercommunal) : Quelles sont les échelles de déploiement et qu'en est-il de la cohérence des territoires retenus ? Quid du pilotage et quels en sont les enjeux ? Qu'en est-t-il de l'effectivité du travail en transversalité nécessaire pour insuffler de la santé dans toutes les politiques ? Comment les coordinateur·rices décrivent-ils et elles leurs missions ? Quelles en sont les dimensions et les caractéristiques ?

Avec :

. **Mara Brun**, coordinatrice du Contrat Local de Santé du Margeride Haut Allier (48)

. **Barbara Perelman**, coordinatrice du Contrat Local de Santé de Montreuil (93)

. **Catherine Marchand**, coordinatrice du Contrat Local de Santé de Saint-Nazaire (44)

Participation

418 inscrit·es et 174 participant·es. Parmi les inscrit·es, 76 % interviennent dans un territoire incluant au moins un QPV.

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation a été adressé aux participant·es. Au vu du faible nombre de répondant·es (environ 16 % des participant·es), les résultats, certes très flatteurs, sont là encore à considérer avec modestie.

Appréciation générale

82 % des participant·es se disent satisfait·es ou très satisfait·es du contenu du webinaire. 85% disent également avoir désormais une meilleure compréhension des enjeux autour des coordinations des démarches territoriales de santé. De plus, 80 % des participant·es sont resté·es connecté·es pendant toute la durée du webinaire.

Parmi les commentaires : « *Présentation claire ; échanges de qualité et riches ; bien articulé/ prises de parole variées qui évite de décrocher ; bon dynamique et qualité des intervention dense en contenu ; Sujets très intéressants et contenu très dense*.

Livrables

. Supports de présentation : https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2025/03/DIAP_webinaire_coordinations_VF-4.pdf

. Podcasts du webinaire : https://soundcloud.com/fabrique-territoires-sante/sets/webinaire-les-coordinations-des-demarches-territoriales-de-sante-cls-asv-clsm?si=5bc2149ac34649ddae033777d2045e3f&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing

1.2. Conforter notre réseau sur les territoires

Fabrique Territoires Santé a organisé et participé à quatre rencontres régionales.

> Favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural

- Journée régionale : Santé et ruralités – le 28 mars 2024 à La Gresle

Le public de la journée régionale était composé d'élu·es (7), de professionnel·les de collectivités territoriales et d'associations locales, de représentants de l'ARS, de la CPTS, engagé·es dans des actions de réduction des ISTS et souhaitant se mobiliser dans l'élaboration d'un CLS Intercommunal.

Fabrique territoires santé et Pas de coté en santé ont présenté les 7 fiches thématiques : l'action déterminante des collectivités territoriales, la prévention en milieu rural, la participation en milieu rural, la santé mentale en milieu rural, la santé environnementale en milieu rural, l'alimentation en milieu rural, la santé des jeunes en milieu rural.

La discussion qui a suivi s'est portée sur les difficultés à penser une politique *globale* de santé tant les carences en matière d'offre de soins accaparent les préoccupations des habitant·es et des élu·es. L'absence de médecin traitant pour de nombreux·euses habitant·es rend difficile la discussion sur les enjeux de prévention. Par ailleurs, les collectivités représentées à la Journée régionale sont de « petites » collectivités, qui ne peuvant s'appuyer sur des services municipaux étoffés (en termes de ressources humaines). Le rôle et la place des élu·es en est fortement affecté. Et le sentiment d'isolement peut être fort. Les partenaires déploient leur action sur des périmètres géographiques parfois très étendus, ce qui n'est pas ans impacte sur leur capacité à répondre aux nombreuses sollicitations qui leur sont faites. Les enjeux de mobilité, d'accessibilité et de proximité sont particulièrement forts.

La journée régionale a ainsi permis de réunir les futurs signataires et partenaires du CLS Intercommunal en cours d'élaboration. Elle a ouvert un espace de discussion et de débat s'appuyant sur les outils – les fiches thématiques – élaborés par le groupe de travail.

Plus de 20 personnes ont participé à cette journée.

- Journée régionale : Santé et ruralités – Pays de Saverne, le 13 mai 2024 à Saverne

Le public de la journée régionale était composé d'élu·es municipaux et intercommunaux, de professionnel·les de collectivités territoriales et d'associations, de représentants de l'ARS, engagé·es dans des actions de réduction des ISTS et dans l'évaluation et l'élaboration d'un CLS. Le territoire comprend un quartier inscrit au titre de la politique de la ville.

Fabrique Territoires Santé et Pas de coté en santé ont là aussi présenté les 7 fiches thématiques et animé la discussion. Le territoire est en phase d'évaluation de son deuxième CLS et d'élaboration d'un troisième CLS Intercommunale élargi puisque qu'une troisième communauté de commune rejoint la dynamique engagée.

La journée régionale a ainsi permis de réunir les signataires et partenaires du CLS Intercommunal en cours d'évaluation et a nourrit l'espace de discussion et de débat existant en s'appuyant sur les outils – les fiches thématiques – élaborés par le groupe de travail.

Plus de 40 personnes ont participé à cette journée.

> Journée régionale « Suivi, bilan et évaluation des CLS » – ARS Nouvelle Aquitaine – le 12 septembre 2024 à Bordeaux

Ce fut l'occasion de présenter les résultats de l'enquête sur le déploiement des démarches territoriales – CLS, ASV, CLSM – et de partager les réflexions de la Fabrique concernant la territorialisation de la santé, y compris dans les QPV, à un public de professionnel·les de la politique de la ville et de la santé publique.

> Santé et Petites villes de demain – ANCT – le 22 février 2024, en visioconférence

Intervention dans le cadre du webinaire des programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain, pilotés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Dans le cadre du Club Petites villes de demain, l'ANCT a organisé une série de 4 webinaires en ligne pour présenter les mesures aux Petites villes de demain.

Fabrique Territoires Santé a participé à une réunion préparatoire puis à la session qui s'est tenue le 22 février et a réuni une centaine de participant·es.

1.3. Qualifier les acteur·rices

Fabrique Territoires Santé est intervenue et a participé à plusieurs sessions ou modules de formation :

- *Espace Sud, Martinique* – 4 sessions, du 8 au 16 juin 2024
Dans le cade de la mission d'accompagnement et de sensibilisation des acteur·rices, la Fabrique a formé les agent·es d'Espace Sud (communauté d'agglomération de Martinique) et son réseau de partenaires institutionnels et associatifs (ARS, CAF, CTM, CCAS, MDPH…) aux enjeux de la territorialisation des politiques de santé, en vue de l'élaboration d'un CLS Intercommunal et

dans l'attente de la définition de la géographie prioritaire et de la signature d'un contrat de ville.

Chaque session a réuni une vingtaine de personnes. Ces 4 sessions de formation traitant notamment de la question de l'articulation entre les démarches territoriales de santé et la politique de la ville.

*- École des hautes études en santé publique (*EHESP) : dans le cadre de la formation PACTE – « Coopération territoriale de santé : de quoi parle-t-on ? », le 12 septembre en visioconférence.

Intervention sur « Territorialisation de la santé : quelle animation, quelle gouvernance, quel pilotage ? ». L'intervention a été enregistrée et sera intégrée dans le module de formation PACTE proposé par l'EHESP.

- Sciences Po, Master Affaires publiques, option santé. Intervention sur les démarches territoriales de santé de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé – ASV, CLS – quels enjeux ? 12 novembre 2024. La session a réuni une vingtaine d'étudiant·es.

- Colloque « Bouge ta commune et ses acteurs », organisé par l'Onaps (Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité), le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, ainsi que par son Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être. Intervention sur l'activité physique dans les démarches territoriales de santé, notamment en QPV. Le 14 novembre 2024

Voir le replay : https://onaps.fr/colloques/bouge-ta-commune-et-tes-acteurs/

II. Faire remonter des connaissances et valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation

2.1. Poursuivre la capitalisation écrite

> Dossier ressources : La santé des femmes

L'élaboration du Dossier ressources s'est construite en quatre temps :

- Un temps d'analyse documentaire et la mise en place d'un groupe de travail interne à l'association qui a retenu et précisé la thématique et la problématique du dossier ; Le groupe de travail : 4 réunions ;
- Un webinaire : « Santé des femmes et inégalités sociales et territoriales de santé », le 6 septembre 2024 ;
- Un appel à contribution, et l'analyse des conibutions ;
- La rédaction du dossier ressources.

Livrables

> L'appel à contribution du Dossier ressources
https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2024/06/AAC_20240619_VF-7.pdf
> Le Dossier ressources est accessible sur notre site et a été diffusé via la liste de diffusion de Fabrique Territoires Santé. https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/sante-des-femmes-et-inegalites-sociales-et-territoriales-de-sante-2/

2.2. Consolider la démarche de capitalisation

> Webinaire « Santé des femmes et inégalités sociales et territoriales de santé »

Dans la perspective du Dossier ressources, Fabrique Territoires Santé a convié Caroline de Pauw, docteure en sociologie spécialiste de la santé, afin d'échanger autour de la parution de son livre « La santé des femmes, un guide pour comprendre les enjeux et agir ». Appuyé sur des données chiffrées, des résultats d'enquêtes et des interviews d'expertes, l'ouvrage permet de mieux comprendre la santé des femmes et de penser un accompagnement.

Le webinaire a été l'occasion de présenter l'appel à contributions sur la thématique « Santé des femmes et inégalités sociales et territoriales de santé : quelles actions et quelles approches sur les territoires ? » et de porter à connaissance la démarche de capitalisation de l'association.

Participation

> 264 personnes inscrites

> 112 participant·es.

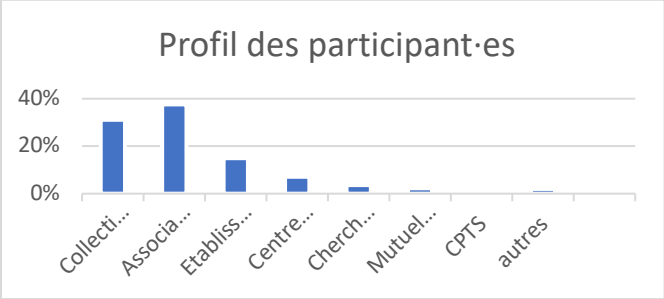

Livrables

Le podcast et le powerpoint de présentation sont accessible via le lien suivant : https://www.fabrique-territoires-sante.org/webinaire-sante-des-femmes-et-inegalites-sociales-et-territoriales-de-sante/

> Diaporama de présentation, de Mme Caroline de Pauw, cliquez ici

> Groupe de Travail - CAPS

Fabrique Territoires Santé a poursuivi sa participation au groupe de travail « Capitalisation des expériences en promotion de la santé », animé par la Société Française de Santé Publique (SFSP) et la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES). Ce groupe s'inscrit depuis plusieurs années dans le comité de pilotage national InSPIRe-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision), piloté par la Direction générale de la santé (DGS) et construit autour de trois axes : création d'un portail de données probantes (par Santé publique France) et d'un portail de données prometteuses (par le groupe CAPS), mise en place de formations, développement de la recherche interventionnelle.

En 2024, le groupe de travail national s'est subdivisé en deux sous-groupes :
- un sous-groupe dédié à l'évaluation de la formation,
- un sous-groupe dédié à la méthodologie d'une analyse transversale.

2.3. Mener des enquêtes exploratoires

Il était envisagé en 2024 de cartographier l'enquête sur le déploiement des ASV et CLS conduite en 2023.

En novembre 2023, le ministère de la Santé a produit une cartographie des CLS, plus complète et exhaustive que celle que nous aurions pu produire avec les éléments collectés dans le cadre de notre enquête.

https://www.ars.sante.fr/index.php/la-carte-des-contrats-locaux-de-sante

Nous avons donc, « modestement », cartographié les éléments disponibles concernant le déploiement des ASV. La cartographie donne à voir :

- L'état d'avancement : en projet, en activité, en phase d'évaluation
- Le nom de la structure porteuse
- La région
- Le type de structure de rattachement
- L'existence d'un CLS
- L'existence d'un CLSM
- L'existence d'un CPTS
- La présence d'un QPV
- Si oui, précisez lequel ?
- Le CLS est-il le volet santé du contrat de ville ?

- L'année de signature du premier ASV
- Urbain/Rural
- Le nombre d'habitant·es concerné·es par l'ASV
- Le temps dédié à la coordination du ASV

Il était envisagé de mobiliser les compétences d'un bureau d'études spécialisé en cartographie mais faute de financement nous avons dû réaliser ce travail en interne avec l'appui de logiciels gratuits. Les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes.

L'échantillon est constitué par 79 ASV en activité ou en projet.

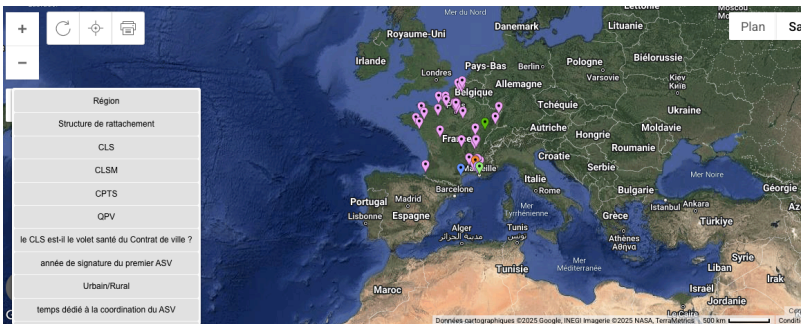

Livrables

Au vu des éléments rapportés ci-dessus, nous avons donc privilégié de mettre à disposition des acteur·rices la recension des différentes cartographies disponibles sur une nouvelle page consacrée aux cartographies : https://www.fabrique-territoires-sante.org/cartographies/
Il existe plusieurs cartographies donnant à voir le déploiement des CLS sur le territoire.
Celle du ministère de la Santé, élaborée fin décembre 2023, présente l'ensemble des CLS sur le territoire français.
La plupart des ARS mettent également à disposition, sur leur site, une cartographie régionale des CLS. Ces cartes ont été élaborées entre fin 2023 et début 2025. À défaut, elles proposent la liste des CLS et permettent d'accéder aux conventions cadre.

Cartographies des démarches territoriales de santé : https://www.fabrique-territoires-sante.org/cartographies/

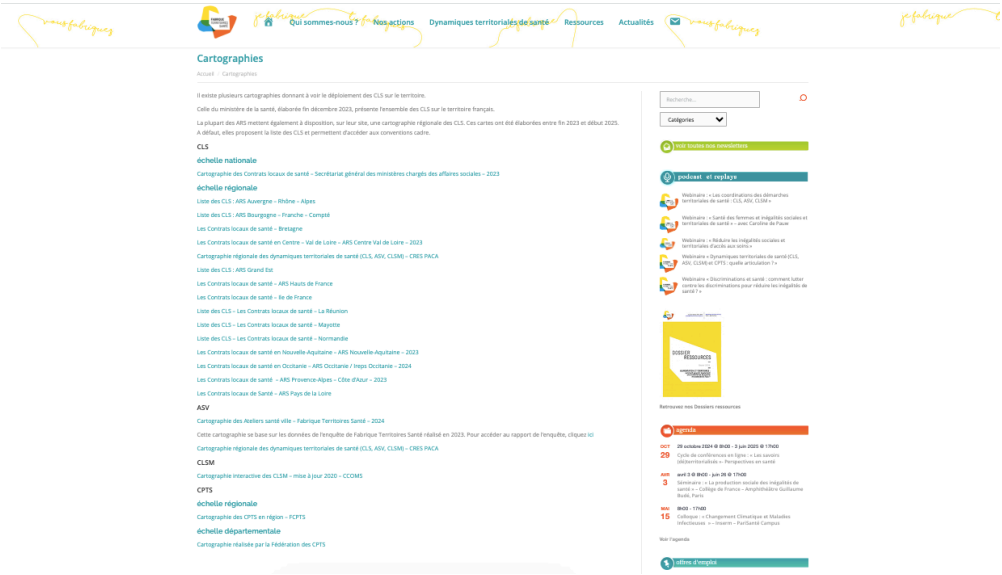

III. Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé

3.1. Répondre aux sollicitations

Fabrique Territoires Santé a répondu à près de **150 sollicitations** adressées le plus souvent par e-mail. Beaucoup renvoient à des demandes d'informations et des demandes de relais d'information (offres d'emploi ou évènements à annoncer notamment). Mais aussi à des demandes d'intervention plus locales ou des conseils divers, qui mobilisent un temps de travail de l'équipe salariée (voire de membres de l'association) parfois conséquent. À titre illustratif :

- Interview dans *Infolettre en santé publique de l'ARS IDF*, sur le thème « Prendre en compte les inégalités territoriales ». Dans le cadre de l'actualisation de l'indicateur régional IDH-2 en Île-de-France. Juin 2024.
  https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2024-11/La%20lettre%20-%20novembre%202024.pdf
- Sollicitation de l'ARS Grand Est, dans le cadre de l'organisation de deux journées régionales thématiques, sur le thème de la « Participation citoyenne en santé & Territoires », qui a donné lieu à plusieurs réunions téléphoniques, diffusion de documents, identification de personnes ressources, échanges en vue d'une intervention. Octobre 2024.
- Sollicitation d'une porteuse de projet d'un Tiers-lieu santé qui a donné lieu à plusieurs réunions téléphoniques, diffusion de documents, identification de personnes ressources. Novembre 2024.
- Sollicitation de la personne en charge de la coordination d'un CLS couvrant 100 000 habitant·es dont près de 20 000 résidant dans trois QPV. Nouvellement en poste, la coordinatrice est face à des « interrogations sur les modes de gouvernance, les transversalités multiples des missions et les moyens alloués face aux enjeux de réduction des inégalités en santé ». Cela a donné lieu à un échange téléphonique, de la diffusion de documents, l'identification de personnes ressources. Janvier 2024.
- Sollicitation de l'équipe de la Direction de la Cohésion sociale d'Espace Sud, communauté d'agglomération de Martinique, en vue de la mise en place d'un CLS Intercommunal. Février 2024.

  Les échanges ont donné lieu à plusieurs réunions téléphoniques et réunions de travail avec le réseau de partenaires – ARS Martinique notamment. Une mission a été conduite visant la sensibilisation/formation des acteurs. Juin 2024.

3.2. Développer les moyens de communication de l'association et Assurer et diffuser une veille documentaire et évènementielle

Tous les évènements et actualités de Fabrique Territoires Santé sont relayés via ses supports : parution de la newsletter, rencontres publications…

Les moyens de communication de l'association reposent sur un site internet et une présence sur les réseaux sociaux.

> Site internet

- Produire des ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territorialisées de santé : base documentaire et réglementaire, base d'expériences, ressources thématiques… La rubrique « cartographies » des CLS, ASV et CLSM a été mise en ligne pour faciliter l'accès à l'information des acteur·rices ;

- Agréger et diffuser des actualités en santé et politique de la ville (lois, publications, événements, appels d'offres ou à communications, offres d'emploi) ;

- Une rubrique signale désormais les webinaires, documentaires et « replays »

- Plus de 400 actualités ont été diffusées sur le site internet et relayées ensuite via la newsletter. Les actualités publiées mensuellement sur notre site sont notamment relatives à la politique nationale, à des ressources, des podcasts, des articles scientifiques ou journalistiques, des offres d'emploi, appels à projets…

Nombre d'utilisateurs actifs du site :
En 2024, nous avons eu 18 000 utilisateurs actifs.

Les trois pages les plus visitées en 2024 :

- La page de présentation des Ateliers santé ville – Fabrique territoires santé avec 1592 visites
- La page dédiée au groupe de travail « santé et ruralité » 981 visites
- Enfin, la rubrique « offres d'emploi » 761 visites

> Présence sur les réseaux sociaux

> LinkedIn

Plus de 300 nouveaux abonné·es sur LinkedIn en 2024, pour atteindre 1340 en fin d'année. Au total, 106 publications sur LinkedIn.

Audience : Dans la majorité des cas, l'audience est issue des administrations publiques, d'organisations civiques et sociales, notamment dans le champ de la santé publique. Il y a aussi des personnes issues d'hôpitaux et de services de santé, d'organisations à but non lucratif, de services de bien-être et installations sportives, de l'enseignement supérieur et de services de recherche, des soins de santé mentale, de services et de conseils aux entreprises.

Nous avons relayé 70 informations (évènements, articles, tribunes, colloques, rencontres) et créé 36 posts (partage des activités de la Fabrique).

Vie du réseau social : Au total au cours de l'année, il y a eu 31 255 impressions de nos posts, 538 réactions j'aime, 15 commentaires, 142 republications.

> X (Twitter)

942 abonnés
70 posts
Pour diverses raisons, nous avons pris la décision de mettre un terme à la présence de Fabrique territoires santé sur ce réseau social à compter de début janvier 2025.

> Plate-forme de la Grande équipe

24 posts sur la Plate-forme de la Grande équipe afin de relayer nos actions, publications. Les informations sont systématiquement diffusées au sein de trois groupes : Cercle des animateurs de groupe, Fabrique Territoires Santé et Santé – Place publique

> Une veille documentaire est réalisée mensuellement et un espace dédié à la santé en milieu rural a été créé sur le site internet de l'association dans la rubrique Ressources /Autres ressources thématique.

Livrables

- 11 newsletters

La newsletter de Fabrique Territoires Santé présente tous les mois au moins une cinquantaine d'actualités (parutions – en distinguant Politique Nationale / Articles et Ouvrages / Avis et rapports / études et travaux / Podcast –, événements, appels à projets, offres d'emploi), ainsi que les actions de l'association pendant le mois.
https://www.fabrique-territoires-sante.org/news/newsletter/

- Articles publiés sur Santé et ruralité

https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/autres-ressources-thematiques/ruralite/

IV. Participation à des groupes et instances de travail

La présence de l'association dans des groupes de travail, comités de pilotage ou conférences d'une part, ses interventions ou implications dans des instances nationales d'autre part, contribuent à rendre visible les dynamiques territoriales de santé comme modalités d'intervention pertinentes au niveau local, à rappeler/poser la question de la santé dans les travaux et réflexions sur la politique de la ville et/ou « réciproquement » à poser la question de la réduction des inégalités territoriales et les enjeux des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les espaces de réflexion de la santé publique.

- Participation à la **Commission Participation citoyenne** – ministère de la Politique de la ville

La Fabrique a participé aux travaux du groupe depuis sa mise en place, le 6 mars 2023, par Olivier Klein, alors ministre délégué chargé de la Ville et du Logement. En 2024, la Fabrique a participé à 11 réunions de travail d'une demi-journée à une journée entière et participé à la rédaction du rapport final remis au cabinet de la secrétaire d'État, soit l'équivalent d'une dizaine de jours.

- **Conseil National des Villes (CNV)** - ANCT

Présidé par le Premier ministre, le CNV est une instance présente dans la co-construction de la politique de la ville, qui dispose d'une assise scientifique confortée.

Au travers de ses propositions, avis ou recommandations, le CNV concourt à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la ville tant dans les domaines de l'habitat que du cadre de vie, de l'éducation, de la santé ou encore de la prévention de la délinquance.

Lilia Santana est membre du CNV depuis le 23 mai 2023 et a participé à ce titre aux réunions de suivi des groupes de travail thématiques et aux assemblées plénières. Elle y porte les enjeux de santé dans les QPV et l'importance d'une prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques. La proposition d'une auto-saisine sur la santé dans les QPV a été retenue et un avis élaboré : « Penser le bien-être en santé dans les QPV : l'habitant comme acteur clé »

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/CNV%20%282024%29%20Avis%20-%20Penser%20le%20bien-%C3%AAtre%20en%20sant%C3%A9%2C%20l%27habitant%20comme%20acteur%20cl%C3%A9-%20VF.pdf
Pour plus d'informations, le rapport d'activité 2024 du CNV est en ligne : https://anct-site-prod.s3.fr-par.scw.cloud/ressources/2025-02/cnv-bilan_2024_vdef.pdf

- **Accompagnement d'un réseau de collectivités promotrices de santé en Seine-et-Marne**

Ce projet, porté par l'ARS 77 avec l'appui de Promotion Santé Île-de-France et Pas de Coté en santé, a pour objectif d'acculturer les élu·es sur les sujets de santé publique et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Fabrique Territoires Santé a été sollicitée pour participer au comité de suivi au titre de son expertise sur cette question et a ainsi participé à :

- deux réunions du comité de suivi
- des temps d'échanges en amont avec l'équipe de Promotion Santé Île-de-France

- Comité de pilotage national de lutte et de prévention des discriminations en santé – Migration Santé Alsace

Pour la quatrième année consécutive, Fabrique Territoires Santé a suivi des travaux du comité de pilotage et relayé les informations et outils élaborés dans le cadre du projet.

V. Favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural

Favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural

https://www.fabrique-territoires-sante.org/nos-actions/favoriser-le-developpement-et-lamelioration-des-demarches-territoriales-de-sante-en-milieu-rural/

Initié en 2023 le projet visant à « favoriser le développement et l'amélioration des démarches territoriales de santé en milieu rural » s'est prolongé en 2024.

> Le groupe de travail réunissant 36 membres dont le directeur général de l'ARS Occitanie et sa conseillère médicale, 3 élus locaux membres d'associations d'élu·es (ESPT et AMRF) et 31 professionnel·les en charge de la coordination et l'animation de démarches territoriales de santé en milieu rural, CLS et CLSM, a poursuivi ses travaux.
Il s'est réuni à 4 reprises, pour échanger sur deux nouvelles thématiques retenues : l'alimentation, la santé des jeunes.

> Cette démarche s'est poursuivie en 2024 et a permis

– l'élaboration de deux nouvelles fiches thématiques – dédiées à l'alimentation https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2024/05/fiche-6-alimentation-PPP-A5.pdf

et à la santé des jeunes

https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2024/05/fiche-7-sante-jeune-PPP-A5.pdf

– l'organisation de deux **rencontres régionales** (voir le point 1.2. Conforter notre réseau sur les territoires p7).

> Une veille documentaire est réalisée mensuellement et un espace dédié à la santé en milieu rural a été créé sur le site internet de l'association dans la rubrique Ressources /Autres ressources thématique
https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/autres-ressources-thematiques/ruralite/

Ce projet est soutenu dans le cadre d'une convention avec le programme Politique d'aménagement du territoire de l'ANCT (et en lien avec la DGS).

VI. Vie associative

Fabrique Territoires Santé s'appuie sur la mobilisation de 32 membres adhérents (16 personnes morales et 16 personnes physiques) parmi lesquels des collectivités locales, des associations, des coordonnateur·rices, et des chercheur·es. Mais au-delà des adhérent·es, la vie associative de la Fabrique s'appuie également sur la mobilisation d'un réseau beaucoup plus large de personnes qui participent dans les groupes de travail thématiques et temps d'échanges.

Fabrique Territoires Santé fonctionne avec une vie associative soutenue : en plus de son Assemblée générale annuelle, les administrateur·rices se sont réunis cinq fois en 2024 et les membre du bureau 11 fois.

Outre les fonctions d'administration de l'association, les administrateurs et administratrices sont aussi régulièrement mobilisés dans des groupes de travail internes, des actions de formations et des interventions.

La diversité de la composition du Conseil d'administration est une marque de fabrique de l'association. Elle permet d'obtenir une bonne représentativité des acteur·rices impliqué·es dans les démarches locales de santé, tout en étant une source ascendante riche d'informations sur les situations régionales et départementales. Ainsi, le Conseil d'administration de Fabrique Territoires Santé permet de réunir régulièrement des :

- coordonnateur·rices ASV, CLS et CLSM,
- animateur·rices régionaux des ASV et CLS,
- professionnel·les de santé publique (municipaux et associatifs),
- centres de ressources politique de la ville,
- partenaires associatifs (élu·es, santé publique, santé communautaire).

Liste des administrateur·rices :

Personnes physiques :

Viviane BAYAD	Ex-cheffe de projets nationaux transverses, CNFPT Grand Est
Carole BEGOU	Responsable santé – coordonnatrice CLS/CLSM/ASV - Echirolles
Catherine BERNARD	Directrice de projets
Nathalie CHRISTOL-JEGOU	Chef de service Conseil départemental 94
Pascale ECHARD-BEZAULT	DGA Santé, alimentation, sport – Évry-Courcouronnes
Sandra ESSID	Ex-coordonnatrice CLS/CLSM (66)
Pascale ESTECAHANDY	EX coordinatrice nationale Un chez soi d'abord
Didier FEBVREL	Ex-médecin de santé publique
Bénédicte MADELIN	Ex-directrice Centre de ressources
Chantal MANNONI	Médecin de santé publique
Thibaud MUTEL	Chargé de projet, coordinateur des CLS et ASV, Ville et Eurométropole de Strasbourg
Catherine RICHARD	Ex- agente de l'État politique de la ville et santé
Marina THIBAUT	Chargée de réseau prévention du suicide 3114
Marc WUMSER	Ex-cadre MSA – Élu local

Personnes morales :

CCOMS	Fanny PASTANT	Chargée de mission et coordinatrice nationale des CLSM / Sonia CHARAPOFF
Ville de Saint-Denis	Karine BISSON	Cheffe de projet offre de soins/ santé des femmes
CRES PACA	Yaël ECHED	Chargée de projets en charge de l'animation régionale des dynamiques territoriales de santé
ESPT	Gilbert HANGARD	Président – élu Albi
Institut Renaudot	Philippe LEFEBVRE	Président
Promotion Santé NA	Arnaud WIEHN	Chargé de mission Santé et Territoires
Labo Cités	Marion POLLIER	Chargée de mission
Pôle ressources[1]	Noémie SIEFERT	Chargée de mission coopération territoriale et innovation sociale
Profession Banlieue	Elsa MICOURAUD	Chargée des questions de santé

La mise en œuvre opérationnelle des activités de Fabrique Territoires Santé en 2024 a été assurée par une équipe salariée de deux personnes à temps plein :

- Lilia Santana, chargée de développement et de coordination ;
- Margaux Fête, chargée de projets Capitalisation et Communication.

[1] Pôle ressources Ouest francilien

Fabrique Territoires Santé est une association tête de réseau national, créée en 2011. Elle vise à soutenir le développement des démarches territoriales de santé (Ateliers santé ville, Contrats locaux de santé, Conseils locaux en santé mentale, etc.) et se veut « plateforme de ressources » pour les acteurs et actrices de ces démarches.

Nous contacter :
contact@fabrique-territoires-sante.otg
www.fabrique-territories-sante.org

Réalisé avec le soutien de :

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA S DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES
Liberté Égalité Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES